



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 février 2020
Français
Original : arabe

Lettre datée du 27 février 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris comme suite à la déclaration faite par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies à la 8710^e séance du Conseil qui s'est tenue le 30 janvier 2020 sur la situation en Libye ([S/PV.8710](#)).

Les Émirats arabes unis déplorent les allégations erronées portées par le Représentant permanent de la Libye et rejettent catégoriquement toute tentative de remettre en cause la crédibilité de l'action qu'ils mènent pour parvenir à la paix et la sécurité en Libye, conformément aux principes du droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Depuis que le conflit a éclaté en Libye, les Émirats arabes unis ont préconisé une solution politique pacifique à la crise et appuyé l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Ghassan Salamé, en vue d'instaurer la confiance entre les protagonistes. Ils ont accueilli plus d'une réunion entre les parties libyennes à Abou Dhabi afin de réconcilier les positions et d'avancer sur la voie d'une solution politique durable qui mette fin à la crise. Ils ont participé à l'action diplomatique internationale visant à régler le conflit, notamment à la Conférence de Berlin sur la Libye, qui s'est tenue le 19 janvier 2020, durant laquelle ils ont réaffirmé leur soutien à la sécurité et à la stabilité en Libye et à la réalisation des aspirations légitimes du peuple libyen à l'unité nationale et au développement. Ils se sont déclarés vivement préoccupés par l'intensification des combats à Tripoli et ont exhorté toutes les parties à procéder à une désescalade, à convenir d'un cessez-le-feu et à s'engager de nouveau en faveur du processus politique mené sous l'égide de l'ONU. Ils ont également souligné qu'il importait de respecter les engagements pris récemment à la Conférence de Berlin et de faire fond sur les résultats obtenus afin de progresser sur tous les volets, notamment pour ce qui est de mettre un terme au flux de combattants étrangers en Libye, et de cesser d'appuyer les milices terroristes, y compris avec des armes, du matériel et des fonds.

Les Émirats arabes unis déplorent par ailleurs l'interprétation erronée qu'a faite le Représentant permanent de la Libye du communiqué émanant du Ministre soudanais des affaires étrangères, en contradiction totale avec ce qui y est énoncé, à savoir des relations privilégiées entre le Soudan et les Émirats arabes unis, et rappellent la grande coopération dont ils ont fait montre à cet égard.

Enfin, comme suite à ma lettre datée du 18 septembre 2019 adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2019/745](#)), je voudrais saisir cette occasion pour



réaffirmer à nouveau l'appui de mon pays aux efforts inlassables déployés par le Représentant permanent du Secrétaire général pour la Libye, Ghassan Salamé, afin de parvenir à un règlement pacifique du conflit, y compris au moyen du plan en trois points qu'il a proposé. Je tiens également à souligner l'attachement ferme de mon pays au respect des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Libye ainsi que son appui au mandat du Groupe d'experts sur la Libye et sa pleine coopération.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice
Représentante permanente
(Signé) Lana Zaki **Nusseibeh**
